



Votre programme de DPC indemnisé



Améliorer le bon usage des examens biologiques



Vendredi 17 Janvier 2014
en journée - de 9h00 à 17h30
à Paris

L'ACFM et l'AFORSPE, organismes agréés de formation et membres d'Evolutis DPC, vous proposent, en partenariat avec le SNMB – Syndicat National des Médecins Biologistes, un programme DPC sur la thématique "améliorer le bon usage des examens biologiques".

L'exercice de la médecine ne saurait se passer du biologiste pour au moins cinq bonnes raisons :

L'aide diagnostique , La surveillance thérapeutique, La prévention, les alertes épidémiologiques, les innovations technologiques et notamment la biologie moléculaire, la spectrométrie de masse, la génétique....

Ces progrès constants placent le médecin biologiste dans une position d'expertise et de conseil pour l'optimisation des prescriptions, l'interprétation de résultats, la veille épidémiologique et les procédures d'alertes devant l'apparition d'affections communautaires.

Experts :

Pr Vincent JARLIER
Professeur de microbiologie à la Pitié
Salpêtrière (75)
Pr Bruno MARCHOU
Clinicien infectiologue à Toulouse (31)

Spécialités concernées :

Toutes spécialités

La participation à ce programme DPC sera validant et indemnisé 517,50 €.
Cette formation aura pour objectif :

1. Discuter des complémentarités et des compétences réciproques,
2. Connaître les innovations technologiques,
3. Optimiser les prescriptions : (cas cliniques),
4. Interpréter un résultat difficile, discussion sur cas cliniques.
5. Approche épidémiologique et procédures d'alerte : TIAC, coqueluche...

ATTENTION : Nombre de places très limité